



Depuis sa fondation romaine sous le nom de Ratiatum, Rezé est LA porte d'entrée du Sud-Loire !

Troisième commune de la métropole nantaise, Rezé c'est un art de vivre, une convivialité sachant mêler son passé de cité fluviale et son avenir de ville nature au cœur de l'une des agglomérations les plus dynamiques de France. Ville en pleine essor et attractive avec ses PME innovantes et le deuxième plus grand MIN (Marché d'Intérêt National) de France, elle peut aussi s'appuyer sur ses 500 associations, ses 13 000 licenciés sportifs et son patrimoine naturel et architectural remarquable.

Les 42 000 habitants peuvent compter sur les 950 agents de la commune qui assurent au quotidien près de 180 missions au service de la population et du territoire. Venez relever de nouveaux défis en rejoignant la Ville de Rezé !

Agents de propreté à temps incomplet – poste volant (f/h)

Date de publication : 15/07/2022

Type de recrutement : *CDD de 1 an*

Poste à pourvoir : 01/10/2022

Nombre poste : 4 postes à pourvoir

Date limite de dépôt des candidatures : 14/08/2022

Durée du temps de travail : 17h30 / semaine

Cadre d'emplois : *adjoints techniques*

CONTACTS

Chrystelle CHANCELIER –
Gestionnaire emploi mobilité
02 40 84 43 36

Descriptif du service

La direction logistique est constituée du service propreté, du pôle manifestations et d'une entité logistique.

Le service propreté est reparti en quatre secteurs géographiques qui interviennent sur le territoire de la Ville de Rezé. Chaque secteur regroupe environ 10 agents encadrés par un responsable d'équipe. L'agent de propreté est amené à intervenir dans différents types de bâtiments : administratifs, écoles, structures petites enfance notamment.

Le service recrute 4 agents de propreté volants (1 pour chaque secteur), pour venir en renfort des équipes actuelles et palier aux différentes absences.

Missions

- Votre connaissance des règles d'hygiène et de sécurité et votre dynamisme vous permettront d'assurer le nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés.
 - Vous êtes amené.e à réaliser l'entretien courant des locaux (meubles, sols, sanitaires).
 - Vous effectuez le dosage adéquat des produits en fonction des surfaces à traiter.
 - Vous vérifiez l'approvisionnement en matériels et en produits d'entretien.
 - Vous avez également en charge le tri et l'évacuation des déchets courants.
- Votre rigueur sera essentielle pour assurer une prestation de qualité.
- Votre flexibilité vous permet de vous adapter rapidement aux changements quotidiens de plannings.



Profil recherché

Rigoureux.se et disponible, vous êtes en capacité de vous adapter aux différents lieux (écoles, particuliers, professionnels ...) et aux horaires spécifiques du service avec des interventions le matin.

Doté.e de qualités de discrétion et de réactivité, vous êtes en capacité de détecter les anomalies ou dysfonctionnements pour les signaler au responsable de service.

Sensible au respect de l'environnement vous serez la personne garante de la bonne application et gestion du tri sélectif.

Informations pratiques

- Temps de travail :
 - Poste à temps incomplet : 50%, soit 17h30 hebdomadaire
 - Horaires : du lundi au vendredi : de 6h à 9h30 (interventions ponctuelles jusqu' à 10h selon les besoins)
 - Participation à une réunion d'équipe obligatoire tous les 2 mois (avant les vacances scolaires)
- Durant les vacances scolaires interventions sur d'autres sites appartenant au même secteur géographique compte tenu des fermetures des écoles.
- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime de service public + participation aux frais de déplacements
- Avantages : participation mutuelle et prévoyance, COS

Vous souhaitez rejoindre notre équipe ? Envoyez-nous votre candidature

Vous souhaitez postuler ?

Envoyez CV, lettre de motivation et dernier bulletin de salaire par mail en rappelant l'intitulé du poste à : emploiscompetences@mairie-reze.fr

Ou postulez directement sur le site de la Ville : [Formulaire de candidature](#)

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.